

# CHAPITRE 1

## LES RAPATRIEMENTS DE FONDS A DESTINATION DES PAYS LES MOINS AVANCES (PMA)

Problèmes rencontrés, politiques et pratiques mises en œuvre  
et mesures envisagées pour en renforcer les effets sur le développement

Nilim Baruah\*

### 1. INTRODUCTION

#### 1.1 Définition des rapatriements de fonds

Les rapatriements de fonds englobent trois types de transfert monétaire entre pays différents, dont le FMI rend compte annuellement dans son Annuaire statistique de la balance des paiements. Il s'agit des fonds rapatriés par les travailleurs émigrés, des indemnités versées aux employés et des transferts de fonds des migrants. Cependant, l'expression « rapatriements de fonds » renferme plus que cela aux yeux d'un certain nombre d'États, d'institutions et d'experts. Quant à elle, l'OIM définit les rapatriements de fonds des migrants de manière générale comme les transferts monétaires que les migrants effectuent à destination de leur pays d'origine. En d'autres termes, les flux financiers associés à la migration. Dans la plupart des cas, les rapatriements de fonds sont des transferts individuels en espèces effectués par un travailleur migrant ou un immigré en faveur d'un parent resté au pays. Il peut également s'agir de fonds investis, déposés ou donnés par le migrant à son pays d'origine. Cette définition pourrait être modifiée de façon à y inclure les transferts individuels en nature et les donations. Certains universitaires vont même plus loin en y incluant les transferts de compétences et de technologie, de même que les « rapatriements sociaux ». Le présent document se limite aux transferts monétaires.

#### 1.2. Portée et importance

Les rapatriements internationaux de fonds reçus par les pays en développement, estimés à quelque 167 milliards de dollars en 2005, ont doublé au cours des cinq dernières années.<sup>1</sup> Les rapatriements de fonds constituent une source importante de devises étrangères, permettant aux pays d'acquérir des importations vitales ou de rembourser leur dette extérieure. Ils jouent en outre un rôle important dans la lutte contre la pauvreté.<sup>2</sup> On assiste à une prise de conscience grandissante du potentiel que représentent les rapatriements de fonds en termes de contribution au développement économique des pays exportateurs de migrants aux niveaux local, régional et national.

---

\* Nilim Baruah est le chef de la Division Migration de main-d'œuvre à l'Organisation internationale pour les migrations.

L'auteur tient à remercier Jennifer Petree et Sonam Namgyel du service de l'immigration de main-d'œuvre de l'OIM pour leur assistance précieuse dans la préparation de ce rapport, et en particulier la collecte et l'analyse des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les PMA. Jennifer Petree a également rédigé le document sur les rapatriements de fonds relatif à Haïti qui fait également partie de l'étude et a fourni des commentaires utiles à ce propos.

Il adresse aussi ses remerciements particuliers aux gouvernements des PMA et aux fonctionnaires qui ont répondu au questionnaire, ainsi qu'aux collègues de l'OIM qui ont assuré le suivi des demandes d'information.

Une étude de l'USAID sur les rapatriements de fonds en Arménie donne un tableau résumé de l'impact économique des rapatriements de fonds effectués par les migrants :<sup>3</sup>

La perception consensuelle de l'impact des migrations et des rapatriements de fonds sur les pays exportateurs de main-d'œuvre reflète des vagues successives de pessimisme et d'optimisme. Au début des années 90, par exemple, l'opinion pessimiste générale prévalait selon laquelle les rapatriements de fonds ne concouraient pas à promouvoir la croissance, mais « exacerbèrent la dépendance des communautés des pays d'origine en suscitant des attentes matérielles accrues sans leur offrir le moyen de les satisfaire, sinon par une émigration encore plus massive. Prises individuellement, les familles atteignent à un niveau de vie supérieur, mais les communautés ne gagnent que peu de croissance autonome ». Certains analystes ont été jusqu'à conseiller aux gouvernements et aux donateurs de décourager l'émigration et les rapatriements de fonds. Un tournant s'est opéré ces dernières années dans cette perception consensuelle. Ainsi, le potentiel des rapatriements de fonds en termes de contribution à la croissance et au développement suscite aujourd'hui une très grande attention. Cela s'explique en partie par le fait que les rapatriements de fonds à destination de pays en développement et en transition sont devenus si importants, et aussi parce que la perception théorique des rapatriements de fonds a évolué.

À l'heure actuelle, la perception des avantages économiques et du coût des rapatriements de fonds à destination d'un pays bénéficiaire peut se résumer comme suit :<sup>4</sup>

TABLEAU 1  
AVANTAGES ET COÛTS POTENTIELS

Avantages potentiels	Coûts potentiels
Source stable de devises étrangères contribuant à redresser la balance des paiements par un apport de devises étrangères et à financer le déficit extérieur.	Atténuation de la pression qui s'exerce sur les gouvernements pour leur faire engager des réformes et réduire le déséquilibre de la balance des paiements (risque moral).
Source potentielle d'épargne et d'investissement pour la constitution de capital et le développement.	Diminution des économies des familles bénéficiaires et donc impact négatif sur la croissance et le développement (risque moral).
Investissement facilité dans l'éducation des enfants et la constitution de capital humain.	Diminution de l'effort de travail des familles bénéficiaires et donc impact négatif sur la croissance et le développement (risque moral)
Augmentation du niveau de vie des bénéficiaires.	Aboutissement de la migration à un "exode des cerveaux" et impact négatif sur l'économie non entièrement compensé par les transferts de fonds.
Réduction de l'inégalité de revenus.	Augmentation de l'inégalité de revenus.
Atténuation de la pauvreté.	

Comme l'indique Roberts (2004), on a vu naître depuis quelques années l'opinion selon laquelle la migration et les rapatriements de fonds résultent de décisions prises par des familles qui agissent au mieux de leurs capacités compte tenu des opportunités et des contraintes qui sont les leurs. On ne peut plus aujourd'hui défendre la vue simpliste selon laquelle les rapatriements de fonds conduiraient à une consommation « excessive », à une dépendance des importations, ou à un investissement « improductif » dans l'immobilier et le foncier. Désormais, les coûts potentiels des rapatriements de fonds sont perçus comme dérivant dans une large mesure de problèmes liés au risque moral. Les rapatriements de fonds pourraient atténuer la pression qui s'exerce sur les gouvernements confrontés à une importante dette extérieure les incitant à s'engager dans des réformes structurelles difficiles. Ils pourraient également se répercuter négativement sur l'effort

de travail et d'épargne et sur les investissements des ménages bénéficiaires, même si celui qui transfère des fonds attend en retour que la famille bénéficiaire ne ménage pas sa peine, ou qu'elle épargne et investisse.

L'importance des rapatriements de fonds effectués par les migrants en tant que source de financement du développement est aujourd'hui largement reconnue dans de nombreuses enceintes, et elle l'a notamment été lors du sommet du G-8 qui s'est tenu à Sea Island, en Géorgie (États-Unis) en juin 2004.

Les rapatriements de fonds constituent un apport financier important pour bon nombre de PMA. Le Bangladesh est ainsi classé dans les 20 principaux pays bénéficiaires, tandis que Haïti, Kiribati, le Lesotho, le Népal et le Yémen sont dans les 20 principaux par rapport au PNB. Pour de nombreux autres également, les rapatriements de fonds constituent l'une des principales sources de financement extérieur. (A noter que pour certains PMA, les rapatriements de fonds peuvent aussi être à l'origine de sorties de fonds importantes).

TABLEAU 2  
RAPATRIEMENTS DE FONDS EN FAVEUR DES PMA  
RAPATRIEMENTS DE FONDS EFFECTUÉS EN 2003 (EN MILLIONS DE DOLLARS E-U)

Pays (avec l'année, si ce n'est pas 2003)	Rentrées	Sorties	Résultat net
Angola (2002)	0	223	-223
Bangladesh	3192	6	3186
Benin (2001)	83	10	73
Burkina Faso (2001)	50	44	6
Burundi	3	0	3
Cambodge	128	83	45
Cap-Vert	92	1	91
République démocratique du Congo	0	3	-3
Érythrée (2000)	3	1	2
Éthiopie	46	18	28
Guinée	111	46	65
Guinée-Bissau (2002)	17	5	12
Haïti	811	0	811
République démocratique populaire lao (2001)	0	1	-1
Lesotho (2002)	184	21	163
Madagascar	16	8	8
Malawi (2002)	1	0	1
Maldives	3	55	-52
Mali (2002)	137	30	107
Mauritanie (1998)	2	10	-8
Mozambique	70	29	41
Myanmar	78	22	56
Népal	785	26	759
Rwanda (2002)	7	32	-25
Samoa (1999)	45	3	42

TABLEAU 2 (cont.)  
 RAPATRIEMENTS DE FONDS EN FAVEUR DES PMA  
 RAPATRIEMENTS DE FONDS EFFECTUÉS EN 2003 (EN MILLIONS DE DOLLARS E-U)

PAYS (AVEC L'ANNÉE, SI CE N'EST PAS 2003)	RENTRÉES	SORTIES	RÉSULTAT NET
São Tomé et Príncipe (2002)	1	0	1
Sénégal (2002)	297	39	258
Sierra Leone	26	3	23
Îles Salomon (1999)	2	6	-4
Soudan	1223	1	1222
Togo (2002))	104	17	87
Ouganda	295	264	31
République-Unie de Tanzanie (2002)	7	21	-14
Vanuatu	4	3	1
Yémen	1270	60	1210
Zambie (2000)	0	24	-24

Source : Statistiques de balance des paiements du FMI.

Les rapatriements de fonds s'entendent ici des envois de fonds effectués par les travailleurs et du dédommagement des employés.

### 1.3. Migration

Les rapatriements de fonds sont un résultat de l'émigration et constituent le lien le plus direct entre migration et développement. Au cours des 35 dernières années, le nombre des personnes vivant hors de leur pays de naissance a plus que doublé et se chiffre aujourd'hui à plus de 175 millions.<sup>5</sup> À l'échelle mondiale, une personne sur 35 est un migrant. Cette tendance à l'augmentation des migrations internationales et du nombre des migrants en termes absolus ne devrait pas ralentir dans les décennies à venir. Quoiqu'il en soit, il faut garder à l'esprit que, durant la même période, la population mondiale a elle aussi été multipliée par 2 et que la proportion de migrants dans la population totale reste d'environ 3 pour cent. Selon des estimations, le nombre des travailleurs migrants se situerait juste au-dessus de 80 millions, et en dépit de l'augmentation constatée, les travailleurs migrants recensés en 1998 ne représentaient pas plus de 4,2 pour cent de la population active totale des pays industrialisés.<sup>6</sup>

Même si la majorité des migrants internationaux sont originaires de pays en développement, il ne s'agit pas uniquement d'un phénomène « Nord-Sud ». Près de la moitié de tous les migrants recensés se déplacent d'un pays en développement vers un autre.<sup>7</sup>

Trois facteurs clés déterminants – le « facteur d'attraction » de la démographie en évolution et des besoins du marché du travail dans les pays à haut revenu, le « facteur d'incitation » de l'écart des revenus et de la pression exercée par les crises dans les pays moins développés, ainsi que les réseaux internationaux établis, qui s'appuient sur les liens familiaux, culturels et historiques – continueront d'alimenter les migrations internationales.

Les Etats régulent les flux migratoires à la fois dans la perspective d'attirer et de gérer l'afflux de migrants et, dans certains cas, d'encourager et de gérer les sorties. Le défi qu'ils ont à relever consiste à gérer les migrations dans l'intérêt des pays d'origine et de destination et des migrants eux-mêmes. Au niveau individuel, les migrations et les rapatriements de fonds résultent

habituellement de décisions prises par les familles (en ce compris les familles élargies) qui agissent au mieux de leurs capacités compte tenu des opportunités et des contraintes qui sont les leurs.

### *Émigration au départ des PMA*

Plus de 60 pour cent des PMA sont situés en **Afrique subsaharienne**. L'OIT estime que depuis 2000, le nombre des migrants en Afrique dépasse les 16 millions, dont 5,4 millions sont des travailleurs migrants, ce qui représente 9 pour cent de l'ensemble de la population immigrée mondiale. A cela s'ajoutent les migrants originaires d'Afrique dans les pays de l'OCDE et au Moyen-Orient. Le rapport de l'OIM *World Migration Report* (2005) note, parmi les principales tendances migratoires constatées au sein de l'Afrique subsaharienne :<sup>8</sup>

**Une féminisation croissante de la migration** : la proportion de femmes parmi les immigrés n'a cessé d'augmenter et représente près de 47 pour cent de tous les migrants sur le continent. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à se déplacer de manière autonome, et non plus seulement en leur qualité de conjointes. Elles occupent des emplois peu qualifiés dans le secteur des services ou travaillent comme infirmières et aides hospitalières.

**L'urbanisation et le caractère interne de la migration** : une urbanisation grandissante occasionne des mouvements de populations internes significatifs. Les statistiques disponibles révèlent un taux d'urbanisation de 3,5 pour cent l'an, soit le taux le plus élevé de tous les continents.

**Réfugiés et déplacés internes** : les conflits, les violations des droits de l'homme et les crises, à quoi s'ajoute la mauvaise gouvernance, continuent de poser des problèmes urgents pour bon nombre d'Etats africains et occasionnent fréquemment des migrations forcées. Les sources principales de réfugiés et de déplacés internes ont changé avec le temps. Ces dernières années, ceux-ci étaient surtout originaires d'Afrique centrale et occidentale (et de la partie occidentale du Soudan).

**Migration régionale de main-d'oeuvre** : Traditionnellement, la migration de main-d'oeuvre au sein de l'Afrique subsaharienne s'est faite en direction des centres économiques régionaux et selon des configurations régionales. Les communautés économiques régionales telles que la CEDEAO, la CEA et la SADC ont fait quelques progrès dans la facilitation de la mobilité régionale de main-d'oeuvre.

**Migration internationale** : les liens historiques, culturels et linguistiques ont suscité un afflux de migrants qualifiés ou non des Etats africains vers les anciennes puissances coloniales d'Europe. Deux tendances importantes ont été relevées : le recrutement international de travailleurs de la santé et, dans une veine différente, les flux de migration irrégulière via le Maghreb et vers l'Europe.

Les PMA en **Asie du sud** enregistrent un exode significatif de main-d'oeuvre à destination des Etats du Golfe persique et, dans une moindre mesure, de la Malaisie. Des migrants économiques originaires d'Afghanistan et, plus généralement, une large communauté déplacée de ce pays résident actuellement dans les pays voisins.

Dans **l'hémisphère occidental**, Haiti est l'un des principaux pays d'origine de travailleurs migrants des Caraïbes.

Les PMA alimentent activement les migrations internes, régionales et intercontinentales et continueront de le faire au moins à moyen terme, car les trois facteurs déterminants qui sous-tendent le phénomène migratoire y sont présents. Dans la mesure où les rapatriements de fonds tirent leur origine de l'émigration, ils continueront à jouer un rôle important en tant que source de financement des PMA. **La question qui se pose, particulièrement pour les PMA, est de savoir comment renforcer l'impact des rapatriements de fonds sur le développement.**

Le présent document examine trois aspects des transferts de fonds effectués à destination des PMA – la collecte de données, les services de rapatriement de fonds et l'impact sur le développement. Ce faisant, nous nous inspirons des réponses fournies à un questionnaire sur les rapatriements de fonds. Celui-ci, établi spécifiquement dans la perspective du présent document et du recueil sur les transferts de fonds vers les PMA a été rempli par des décideurs de 12 PMA. Le document s'intéresse plus particulièrement à trois PMA sur la base de documents/notes de pays qui ont été rédigés à cette intention (Bangladesh, Haïti et Ouganda). Il renvoie également à des études sur les rapatriements de fonds dans des PMA, ainsi qu'à des pratiques efficaces mises au point dans d'autres pays en développement.

## **2. COLLECTE DE DONNÉES SUR LES RAPATRIEMENTS DE FONDS**

L'usage des rapatriements de fonds en tant que ressource du développement dans les pays exportateurs de travailleurs migrants exigent de meilleures informations et de meilleures données sur les flux de fonds rapatriés, les pratiques en la matière, les mécanismes de transfert, les pratiques, les attitudes et les préférences en matière d'épargne et d'investissement. Les relevés officiels sur les rapatriements de fonds tendent à sous-estimer les flux de ces transferts, encore que ces relevés peuvent leur prêter plus d'importance qu'ils n'en ont réellement dès lors qu'y sont incorporés des flux monétaires n'ayant rien à voir avec les rapatriements de fonds effectués par les émigrés. Dans les PMA, on se heurte plus fréquemment au problème du manque de données consignées, du fait du manque de canaux pouvant recueillir des données sur les fonds rapatriés et de l'importance des transferts informels. Une étude a estimé qu'au Soudan, les rapatriements de fonds s'effectuant par des canaux informels représentaient 85 pour cent du total des rapatriements de fonds.<sup>9</sup>

Sur les 12 PMA ayant fait l'objet de l'étude, huit ont fait savoir que des données sur les rapatriements de fonds étaient recueillies par la banque centrale ou par une autre institution gouvernementale (**Tableau 3**). Les données ainsi recueillies concernent le volume des fonds rapatriés par les canaux officiels et, dans certains cas, les coûts de transfert, les canaux et les méthodes utilisés, ainsi que les pays d'origine. De manière générale, on peut dire que la collecte de données sur les rapatriements de fonds dans les PMA donne peu de résultats. En Afrique subsaharienne, les données de base sur les rapatriements de fonds sont manquantes pour environ deux tiers des pays.<sup>10</sup> Il en va de même pour Haïti et l'Afghanistan, deux pays vers lesquels s'effectuent des transferts importants. Deux problèmes qui se posent de manière générale en relation avec les données concernant les rapatriements de fonds sont communes aux PMA également. En premier lieu, les systèmes financiers relativement faibles dans l'ensemble et une forte proportion de migration intrarégionale donnent à penser que les rapatriements de fonds s'effectuant par les canaux informels constituent probablement une part substantielle de l'ensemble des transferts effectués dans bon nombre de PMA. Cependant, on dispose de trop peu de données et d'estimations sur ces flux informels. Deuxièmement, il faut citer la mauvaise

qualité des données, la déficience des mécanismes de collecte, voire l'interprétation erronée des données, qui fait que des paiements sans rapport avec les rapatriements de fonds effectués par des émigrés sont comptabilisés comme tels.

Néanmoins, le « fossé » de l'information se resserre. Des pays comme le Bangladesh et l'Ouganda ont pris des mesures pour améliorer la collecte des données sur les flux de fonds rapatriés. En Ouganda, l'entrée en vigueur de la loi sur les devises étrangères (2004) impose à toute personne habilitée à effectuer des transferts de fonds de rendre compte de ses activités et des gains qu'elle en retire. La banque centrale bangladaise recueille des données sur les rapatriements de fonds depuis 1972 et a récemment entrepris de faire établir à ce sujet des rapports hebdomadaires par les banques commerciales.<sup>11</sup> Haïti a fait savoir qu'elle avait entrepris d'introduire un système permettant de remonter les transferts de fonds à la source. En outre, des estimations et d'autres données sur les canaux par lesquels s'opèrent les transferts de fonds, leur coût et leur utilisation sont extrapolées à partir d'enquêtes dans les ménages et de sondages effectués par des organisations internationales et des ONG. Ainsi, alors qu'il n'existe encore aucun mécanisme de collecte de données mis en place par le Gouvernement haïtien à propos des rapatriements de fonds, Fonkoze, un organisme de micro-finance, ainsi que la Banque interaméricaine de développement, ont pu assurer la collecte de ces données dans le pays.

TABLEAU 3  
COLLECTE OFFICIELLE DE DONNÉES SUR LES RAPATRIEMENTS DE FONDS

Pays	La banque centrale ou une autre institution gouvernementale recueille-t-elle actuellement des données sur les rapatriements de fonds ?
Ouganda	Oui
Haiti	Non
Cambodge	Oui
Bangladesh	Oui
Bénin	Oui
Mali	Non
Afghanistan	Non
Burkina Faso	Non
Burundi	Oui
Éthiopie	Oui
Lesotho	Oui
Tanzanie	Oui

### 3. SERVICES DE RAPATRIEMENT DE FONDS (CANAUX)

Réduire les frais liés aux rapatriement de fonds et offrir un meilleur accès à des services rentables, rapides et sûrs est non seulement avantageux pour les migrants mais offre en outre le potentiel d'accroître le volume des fonds rapatriés mis à la disposition des bénéficiaires dans les PMA.

Selon les circonstances, les rapatriements de fonds se font de différentes manières – par les banques ou les sociétés de transferts de fonds, de la main à la main ou par l'intermédiaire d'un tiers (par exemple les transactions *Hawala*). L'industrie des transferts de fonds est constituée à la

fois de structures officielles et non officielles. Dans le camp des structures officielles, on trouve des organismes mondiaux de transferts de fonds tels que la Western Union ou Money Gram, et d'autres organismes plus modestes qui desservent des marchés géographiques spécifiques comme Dahabshil en Somalie, mais aussi des banques mondiales et nationales. Dans le camp des structures non officielles, on trouve des organismes non enregistrés comme les prestataires du système *hawala*, des personnes physiques, des amis et des parents, des chauffeurs d'autobus, des commerçants ou autres. La simplicité des opérations de transfert d'argent convient à de nombreux intervenants non autorisés qui offrent habituellement un service à moindre coût que les grands prestataires ayant pignon sur rue.

Il est généralement admis que les frais liés aux rapatriements de fonds que perçoivent les organismes de transfert d'envergure mondiale sont élevés, régressifs (plus élevés pour les petits montants) et non transparents. Ces frais peuvent atteindre jusqu'à 20 pour cent du montant transféré, selon l'importance de celui-ci, le canal utilisé, le pays de destination et d'origine, et le service offert.<sup>12</sup> En 2004, la moyenne des frais ainsi perçus était d'environ 12 pour cent. Les frais de change sont encore moins transparents, allant d'un prélèvement nul dans les économies utilisant le dollar à un prélèvement de 6 pour cent ou davantage dans certains autres pays.<sup>13</sup> Les prix ont baissé dans les régions qui brassent des volumes importants, mais ils restent très élevés ailleurs, et notamment dans les PMA. Les principaux acteurs sur le marché des transferts engrangent des gains importants, tandis que les frais de transaction pour les migrants, même s'ils ont diminué, restent relativement élevés. Cette situation ne se justifie pas si l'on considère que, de manière générale, le transfert de fonds est une opération simple qui ne présente que peu de risques (voir la figure 1 dans l'annexe). Là où les volumes sont suffisants et où la concurrence existe, il n'y a pas de raison que les filières de transferts de fonds ne se rendent pas facilement accessibles et n'opèrent pas à faible coût et avec efficacité. Les recherches effectuées par la Banque mondiale indiquent qu'en ce qui concerne les grands organismes de transferts de fonds, le coût d'une transaction de rapatriement de fonds apparaît nettement inférieur aux frais qu'elle génère.<sup>14</sup>

Sur les douze PMA ayant fait l'objet de l'enquête, les grands organismes de transferts de fonds opérant à l'échelle mondiale ont été cités comme la principale filière de transfert dans la plupart des pays africains et en Haïti, tandis que les banques étaient principalement citées en Asie (Bangladesh et Cambodge). Les banques étaient actives dans certains pays africains également. Des mécanismes informels ont été cités dans dix des pays concernés.

TABLEAU 4  
PRINCIPAUX CANAUX DE TRANSFERT DE FONDS

	Canaux de transfert	
	Officiels	Informel
Ouganda	Grands organismes opérant à l'échelle mondiale (Money gram et Western Union), Institutions bancaires, Bureaux de change	Bureaux de change, commerces et connaissances
Haïti	Grands organismes mondiaux (Western Union)	Contacts personnels et tiers
Cambodge	Banques	Touristes/visiteurs, sociétés de transfert de fonds à caractère informel
Bangladesh	Banques, bureaux de poste	<i>Hundi</i>
Bénin	Bureaux de poste, sociétés, banques	Démarches personnelles, sociétés de transfert à caractère informel



TABLEAU 4 (cont.)  
PRINCIPAUX CANAUX DE TRANSFERT DE FONDS

	Canaux de transfert	
	Officiels	Informel
Mali	Banques, grands organismes mondiaux (Western Union), banques françaises	Systèmes de télécopie opérés par des marchands locaux et des entreprises tant au Mali que dans les pays hôtes de migrants, transport de fonds en espèces
Afghanistan	Sociétés de transferts de fonds (Western Union), Swift	<i>Système Hawala</i>
Burundi	Sociétés de transferts de fonds (Money Gram, La Mutec, Western Union)	
Éthiopie	Banques, sociétés de transferts de fonds (Western Union et Money Gram)	Maisons <i>Hawala</i> / systèmes de transfert à caractère informel dans les villes, transferts en espèces effectués par des voyageurs se rendant en Éthiopie
Lesotho	Banques, agences de recrutement	
Tanzanie	Banques, sociétés de transferts de fonds (Western Union, Money Gram)	Amis et parents se rendant à l'étranger

### 3.1 Systèmes informels

Les systèmes informels de transfert de fonds (SITF) comme le système *Hawala* ( voir la figure 2 dans l'annexe) peuvent trouver des applications légales ou illégales. Dans certains pays, ces systèmes sont légaux, et les travailleurs migrants apprécient leur rapidité, leur rentabilité, leur côté pratique, leur flexibilité et leur respect de l'anonymat. Cependant, les SITF peuvent également trouver des applications illégales lorsqu'ils contournent les contrôles de capitaux et de change, ou participent à l'évasion fiscale, à la contrebande, au blanchiment d'argent et au financement d'actions terroristes.<sup>15</sup> Habituellement, ils prospèrent là où le secteur formel est faible et là où existent d'importantes distorsions sur les marchés. Les frais perçus peuvent ne pas dépasser 1 à 2 pour cent du montant rapatrié, pour un délai de livraison de 24 heures.<sup>16</sup>

Les transports de fonds en espèces par des opérateurs de moyens de transport, des courriers, des amis et des parents sont également répandus dans certaines régions, mais cette façon de faire ne va pas sans poser des problèmes en raison du risque de vol et de fuite lors du franchissement des frontières. En Haïti, un grand nombre de personnes désireuses d'effectuer des transferts de fonds le font sous la forme d'espèces, soit qu'elles les emportent avec elles, soit qu'elles les confient à un ami ou un parent de confiance. C'est la méthode de transfert de la plus répandue pour les Haïtiens vivant et travaillant en République dominicaine. Selon le rapport *Encuesta Sobre Inmigrantes Haitianos en la RD*, moins de 10 pour cent des migrants Haïtiens en République dominicaine ont recours à des sociétés de transfert de fonds et environ 12 pour cent font appel à des "choferes de confianza." Tous les autres, soit près de 80 pour cent, transportent eux-mêmes leurs fonds en espèces.<sup>17</sup>

La surévaluation du taux de change, les pratiques restrictives en matière de change, le manque de structures bancaires efficaces, adéquates et fiables et les rendements de capitaux relativement faibles, ainsi que les frais élevés de transfert et les difficultés d'accès au secteur formel expliquent en partie le volume des fonds rapatriés qui ne laissent aucune trace. Il est douteux que l'on puisse,

par des formules d'incitation, dérouter dans une mesure appréciable vers les canaux formels les fonds transférés de cette manière si les données économiques fondamentales restent faussées et si aucun remède n'est apporté aux déficiences institutionnelles. Dans ce contexte, la plupart des 12 PMA ayant fait l'objet de l'enquête ont fait savoir que leur taux de change national n'était pas surévalué (à l'exception du Cambodge). Pourtant, un certain nombre de PMA taxent les rapatriements de fonds (Haïti, le Mali, le Burkina Faso et le Burundi), n'autorisent pas la détention par les nationaux de comptes en devises étrangères pouvant servir à des rapatriements de fonds (Mali, Burkina Faso et Éthiopie) et restreignent l'accès au marché des changes (Haïti, Cambodge, Mali, Éthiopie et Tanzanie). Selon des responsables de la Banque du Bangladesh, on a assisté à une baisse significative des transactions effectuées par le système *hawala* (dénommé *hundi* au Bangladesh) suite à la libéralisation du marché des changes en 2000-2002 et aux mesures prises pour améliorer de façon spectaculaire les délais de livraison par la banque nationale.<sup>18</sup> Le Bangladesh a fait état d'une augmentation de 22,43 pour cent des rapatriements de fonds effectués par les canaux formels durant l'exercice fiscal 2002-2003.<sup>19</sup>

### **3.2 Opérateurs de transferts de fonds**

Comme cela a déjà été dit, les grands opérateurs de transferts de fonds opérant à l'échelle mondiale sont les principaux canaux officiels de rapatriement de fonds dans les pays africains ayant fait l'objet de l'enquête et en Haïti. Les principaux avantages de ces opérateurs, tels que les perçoivent les utilisateurs, sont la facilité d'accès, la rapidité, la fiabilité et la simplicité des procédures. Des filières moins coûteuses ont vu le jour, mais elles sont moins répandues. Des grands opérateurs comme la Western Union jouissent d'une bonne réputation (et disposent d'imposants budgets de marketing). Ils sont cependant relativement onéreux à utiliser, comme cela a déjà été signalé précédemment. Des opérateurs spécialisés mais plus modestes (comme Dahabshil) coûtent moins cher aux migrants, avec des charges habituellement fixées à 5 pour cent environ.<sup>20</sup>

### **3.3 Banques, coopératives de crédit et institutions de micro-finance)**

Les services de transfert d'argent opérant sur la base d'un compte sont habituellement moins coûteux. Il est ressorti d'un comparatif de la Banque mondiale concernant les prélèvements perçus sur le rapatriement d'une somme de 200 dollars par les grands organismes de transfert de fonds, les banques, les autres opérateurs de transfert et le système *Hawala*, que les banques étaient plus compétitives que les grands opérateurs dans chaque « couloir » de transfert.<sup>21</sup>

La plupart des PMA ayant fait l'objet de l'enquête ont cité les banques comme l'un des trois principaux mécanismes formels pour les transferts d'argent, et celles-ci ont obtenu un meilleur classement que les grands opérateurs au Bangladesh, au Cambodge, au Lesotho, en Tanzanie et au Mali. Les institutions de micro-finance sont apparues dans certains pays comme des acteurs avec lesquels il fallait compter. Pour les migrants haïtiens désireux de rapatrier des fonds, le canal formel le plus habituel est celui des sociétés spécialisées dans les rapatriements de fonds, comme la Western Union. Les transferts bancaires sont la deuxième méthode de transfert formel la plus populaire et, dans certains cas, les transferts ainsi effectués sont liés à des organismes de micro-finance ayant leurs racines au plan local, comme les Fonkoze.

Selon le Gouvernement haïtien, les sociétés de transfert à caractère formel prélèvent des frais de transfert d'environ 8 à 10 pour cent. Une étude comparative a montré que l'organisme haïtien

de micro-finance Fonkoze, qui oeuvre en partenariat avec une banque basée aux États-Unis, avait des prélèvements plus simples et plus abordables.<sup>22</sup> Les clients se voient ainsi demander un simple prélèvement de 10 dollars pour le transfert de montants pouvant aller de 10 à 1 000 dollars, et des prélèvements légèrement plus élevés pour les transferts plus importants (voir le tableau ci-dessous). Indépendamment du montant transféré, les transferts effectués en faveur d'églises et d'ONG basées en Haïti font l'objet d'un prélèvement unique de 10 dollars.

TABLEAU 5  
FRAIS DE TRANSFERT PRÉLEVÉS PAR LE SYSTÈME FONKOZE

Montant du transfert (USD))	Frais prélevés (USD)
10 –1 000	10
1 001 – 2 000	15
2 001 – 3 000	20
3 001 – 4 000	25
4 001 – 5 000	30
5 001 et plus	50

En 2004, ce sont 7,3 millions de dollars de fonds rapatriés qui ont été transférés par le biais de ce réseau. Fonkoze est la principale institution de micro-finance en Haïti, offrant tout un éventail de services financiers à la population pauvre des campagnes. Pour transférer de l'argent, il faut envoyer la somme à la banque partenaire du Fonkoze dans le New Jersey. Cette somme est ensuite transférée à l'agence du Fonkoze en Haïti dans les 24 heures. Tous les bénéficiaires ont un compte d'épargne auprès du Fonkoze et reçoivent la somme envoyée sur leur compte. Les autres institutions de micro-finance qui effectuent des transferts sont la Banque nationale de micro-finance de Tanzanie, l'Union de micro-finance de l'Ouganda et la MUTEC du Burundi.

IRNet – un service de coopérative de crédit – est également une alternative innovante aux grands organismes de transfert et applique un prélèvement unique de 6,5 dollars par somme rapatriée. La personne qui envoie des fonds doit cependant être membre de la coopérative de crédit. Le Malawi et le Rwanda sont des PMA où existe le système de coopérative de crédit. Parmi les membres associés, on peut également citer le Bangladesh, la Gambie, le Népal, Samoa, le Sénégal, l'Ouganda et la Tanzanie.

Outre que leurs frais sont moins élevés que les grands organismes de transferts de fonds, les banques présentent l'avantage d'offrir des services complémentaires comprenant des produits financiers.

### 3.4 Méthodes nouvelles à base de cartes

Les nouvelles méthodes qui fonctionnent sur la base de cartes sont rentables également. Visa offre quatre produits de transferts de fonds et a des accords avec des banques, des institutions de micro-finance et des magasins de vente au détail. Aucun des PMA ayant fait l'objet de l'enquête n'a cependant évoqué ces cartes comme l'un des trois principaux mécanismes de transfert, ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où il s'agit d'un mécanisme relativement nouveau (offrant des perspectives de croissance).

### 3.5 Autres filières

Les prestataires de services financiers et autres organismes qui s'intéressent aux pauvres et aux migrants peuvent forger des partenariats institutionnels créatifs afin d'offrir des services de rapatriement de fonds. Les alliances nouées avec des banques, des coopératives de crédit, des réseaux postaux, des grands organismes internationaux de transfert de fonds et des magasins de vente au détail peuvent leur permettre de renforcer leurs atouts (proximité avec le client) et de surmonter leurs faiblesses (expérience limitée en matière de transfert, restrictions concernant les transactions en devises étrangères et l'accès au système de paiement).<sup>23</sup>

Une autre option consiste à grouper les transferts de fonds. En Inde, Adhikar, une ONG, a lancé une initiative pilote de service interne de transfert de fonds. Adhikar centralise le transfert et la distribution des petits transferts effectués par les migrants et les regroupe sur un compte unique auprès d'une banque partenaire. Cela a pour avantage de faire baisser les coûts de la transaction et de procurer un revenu à l'ONG.

Avec leur vaste réseau, les services postaux (qui, dans certains cas, sont déjà actifs sur le marché des transferts internes de fonds) sont sollicités comme partenaire potentiel par les grands organismes de transfert. Dans l'enquête effectuée auprès des PMA, les services postaux ont été cités comme l'une des trois principales filières formelles du Bangladesh et du Bénin.

### 3.6 Initiatives gouvernementales

Au fil des ans, les gouvernements des pays exportateurs de main-d'œuvre ont introduit un certain nombre de mesures politiques visant à agir sur l'ampleur des rapatriements de fonds (et à accroître les flux monétaires rapatriés par les canaux formels). Comme les rapatriements de fonds sont des transferts privés, ces mesures politiques ont surtout pris la forme de formules d'incitation, encore qu'elles aient pu avoir un caractère obligatoire dans certains cas.

#### *Exigences légales en matière de rapatriement de fonds*

Pour délivrer un visa de sortie, le Gouvernement coréen a précisé dans les années 80 qu'au moins 80 pour cent des biens des travailleurs migrants devraient être rapatriés par le système bancaire coréen. Selon les estimations disponibles, cette exigence aurait été satisfaite.<sup>24</sup> Des tentatives similaires ont échoué dans d'autres pays d'Asie en raison des difficultés de mise en œuvre.

L'efficacité de la politique coréenne est étroitement liée aux caractéristiques uniques du processus de migration de main d'œuvre de ce pays, que l'on peut décrire comme une « formule globale de compromis ».

Le système de paie différée du Lesotho (et du Mozambique) a été mis sur pied en 1974 pour « veiller à ce qu'un pourcentage plus important de l'argent versé aux mineurs du Basotho soit investi/utilisé dans l'économie nationale » et accroître l'épargne parmi les mineurs. Il était ainsi précisé que 60 pour cent du salaire de base devaient être déposés à la Banque du Lesotho, à l'exception des 30 premiers jours. Ce pourcentage a par la suite été ramené à 30 pour cent du salaire en 1990 .

Les compagnies minières transfèrent les 30 pour cent exigés sur un compte commun à la Banque du Lesotho. Les employés ont la possibilité d'effectuer deux retraits d'urgence. À la fin de

leur contrat, les mineurs reçoivent un certificat de paie différée de la mine. Le TEBA (bureau de l'emploi en Afrique) leur délivre un certificat d'intérêts. La paie et les intérêts sont à retirer auprès de la Banque du Lesotho.

La plupart des mineurs d'Afrique australe sont recrutés par le TEBA, un organisme privé à but non lucratif. Les mineurs recrutés par le TEBA reçoivent leur salaire sur un compte d'épargne individuelle auprès de TEBA Cash, une banque commerciale privée d'Afrique du Sud. La majeure partie des mineurs effectuent des rapatriements volontaires de salaire par l'intermédiaire des bureaux du TEBA au Lesotho, moyennant le paiement d'une commission. Au Lesotho, la famille d'un mineur a également la possibilité de faire une demande d'envoi de fonds, qui peut s'effectuer avec le consentement du mineur.

Comme dans le cas de la Corée, il s'agit d'une « formule globale de compromis » qui a donné de bons résultats en matière de rapatriement direct de fonds au pays d'origine par les filières officielles. Entre 1989 et 1993, ce sont ainsi 75 pour cent du total des gains des mineurs qui ont pu être rapatriés.<sup>25</sup> En 2002, le Lesotho s'est classé à la deuxième place en termes de rapatriement de fonds exprimés en pourcentage du PNB (28,6 %).

### *Produits financiers conçus pour susciter les rapatriements de fonds*

A l'heure actuelle, l'Inde est le principal pays bénéficiaire de rapatriements de fonds au monde. Les dépôts effectués par les non-résidents indiens (NRI) ont constitué l'une des sources majeures de l'épargne des migrants indiens. Plusieurs systèmes de dépôt conçus à l'intention des NRI ont été mis sur pied depuis 1970. Une série de formules incitatives ont ainsi été proposées, comprenant notamment : des taux d'intérêt plus élevés, des garanties en matière de change, des facilités en vue des rapatriements et l'exemption de la taxe sur la fortune et les revenus applicables à la fois sur le capital et les intérêts. Ces formules incitatives ont été proposées essentiellement dans le but d'augmenter les réserves de devises étrangères et, lorsque cela a été accompli, bon nombre de ces formules ont été supprimées à partir des années 90.<sup>26</sup> Un frein a cependant été mis à ces suppressions en raison de l'intérêt manifesté pour ces comptes, essentiellement de la part des migrants appartenant aux catégories de travailleurs qualifiés et de cadres. Ces dernières années, l'une des principales initiatives mises sur pied pour attirer l'épargne des migrants indiens a été l'émission d'obligations spécialisées à taux variable. Deux types d'obligation de cette nature, Resurgent India Bonds (1998) et les Indian Millennium Deposits (2000) ont produit respectivement 4,2 milliards et 5,51 milliards de dollars.<sup>27</sup>

Le Bangladesh est lui aussi relativement avancé pour ce qui est des instruments financiers visant à susciter les rapatriements de fonds. La plupart de ces instruments ont été introduits à partir de 2001.

#### **Dépôts en devises pour non-résidents (NFCD)**

Les migrants peuvent avoir un compte de dépôts en devises pour non-résidents (NFCD) dans toute branche d'une banque bangladaise ou étrangère disposant d'une licence en bonne et due forme. Un tel compte peut être ouvert pour des périodes d'un mois, de trois mois, de six mois ou d'une année, en dollars des États-Unis, en livres sterling (GBP), en dollars canadiens (CAD), en yens japonais (Y) ou en euros. Il doit constamment présenter un solde créditeur minimum de 1 000 dollars ou de 500 livres, ou l'équivalent dans d'autres monnaies. De tels comptes sont

renouvelables et peuvent être maintenus pour une période indéfinie, même après le retour du travailleur migrant. Celui-ci peut également ouvrir un compte NFCD pour y déposer son épargne dans les six mois suivant le retour au pays. Les intérêts sont calculés sur la base de la valeur en euros de la somme déposée et sont exempts de toute imposition. Le capital et les intérêts des comptes NFCD peuvent également être transférés en taka au taux de change en vigueur. Il existe également une disposition prévoyant le retrait du capital avant l'expiration de la période spécifiée, mais dans ce cas, le titulaire du compte renonce aux intérêts. La Banque du Bangladesh (BB) permet également d'investir dans des fonds NFCD sous la forme de projets commerciaux rémunérateurs afin d'offrir des taux d'intérêt concurrentiels aux détenteurs de comptes.

Des formulaires pour l'ouverture d'un compte NFCD sont disponibles auprès des missions du Bangladesh à l'étranger. Pour rendre cette formule populaire auprès des migrants, la BB a graduellement simplifié les formalités d'ouverture de tels comptes en se bornant à demander une photocopie du passeport du migrant, sa signature, ou un certificat établi par un notaire. La Banque du Bangladesh maintient des contacts réguliers avec les missions à l'étranger afin de promouvoir l'utilisation de ces procédures.

### **Bons d'équipement pour salariés**

Les rapatriements de fonds des migrants du Bangladesh à l'étranger peuvent être investis en monnaie bangladaise sous la forme de **bons d'équipement pour salariés** d'une durée de cinq ans. Ces bons existent en coupures différentes : Tk.1 000, Tk.5 000, Tk.10 000, Tk.25 000 and Tk. 50 000. Ils sont émis pour des périodes déterminées et produisent un intérêt annuel de 12 pour cent (au 28 novembre 2000). Les gains peuvent être investis au Bangladesh. Si le détenteur des bons souhaite les encaisser avant échéance, les intérêts sont réduits. Le capital de l'investissement est librement transférable à l'étranger en monnaie étrangère et les intérêts sont exempts de taxes. Ces bons sont disponibles auprès des représentations du Bureau d'épargne nationale, des branches des banques bangladaises à l'étranger et des missions du Bangladesh à l'étranger.

### **Compte en taka pour investisseurs non résidents (NITA)**

Un migrant peut ouvrir un **compte en taka pour investisseurs non résidents (NITA)** en utilisant les sommes transférées de l'étranger à des fins d'investissement sous la forme d'actions et de titres sur le marché bangladais des capitaux. Un tel compte peut être ouvert dans n'importe quelle branche d'une banque autorisée. Le solde d'un compte NITA peut être transféré en devises étrangères vers n'importe quel pays et en tout temps. Il peut être utilisé pour acheter des actions et des titres en bourse, et les dividendes, ou le produit de la vente des actions et les titres, peuvent être déposés dans un compte NITA. Le capital et les intérêts sont exempts de taxes et la banque qui gère le compte peut se présenter comme le détenteur.

### **Obligations en dollars des États-Unis, 2002**

La Division des ressources internes du Ministère des finances a introduit les **obligations en dollars des États-Unis** le 16 octobre 2002, en tant qu'instrument de placement en devises étrangères pour les émigrés bangladais (Gouvernement du Bangladesh, 2002) sous les conditions suivantes :

- **Conditions requises** : les obligations en dollar des États-Unis sont émises au nom du détenteur d'un compte de non-résident en échange de fonds rapatriés sur le compte depuis l'étranger.
- **Maturité, coupures des titres, intérêts, exonération de taxes** : les obligations en dollars des États-Unis sont échues trois ans après la date d'émission. Le détenteur a la possibilité

de retirer les intérêts tous les six mois à un taux fixe de 6,5 pour cent l'an en dollars des États-Unis. Il peut aussi céder ses titres avant l'échéance et se faire rembourser en espèces, avec les intérêts, selon les modalités suivantes :

- i) Sans intérêt durant la première année d'émission ;
- ii) 5,5 pour cent entre un an et deux ans ;
- iii) 6 pour cent entre deux ans et trois ans ;
- iv) 6,5 pour cent après trois ans.

Les titres sont émis en coupures de 500, 1 000, 5 000, 10 000 et 50 000 dollars ou toute autre coupure déterminée par le gouvernement. Le principal et l'intérêt sont payables en dollars des États-Unis au détenteur des titres ou à celui qui les détient en son nom. Les sommes placées sous forme d'obligations sont exemptes de taxes aux termes de la loi de 1922 sur l'imposition du revenu.

- **Détenteur en cas de décès :** Si l'obligataire vient à décéder, la personne désignée en qualité de détenteur peut retirer le principal et les intérêts en dollars des États-Unis à la condition d'être non-résidente. S'il s'agit d'un détenteur résident, le principal et les intérêts sont payables en monnaie bangladaise.
- **Méthode de paiement des obligations :** l'achat d'obligations peut se faire soit par chèque soit par traite en monnaie étrangère, en échange de fonds rapatriés en devises, ou au moyen de fonds détenus par le demandeur sur son compte de non-résident en devises.
- **Avantages complémentaires en cas de placements substantiels :** si une personne achète des titres pour un total de 1 million de dollars ou plus, elle est considérée comme ayant un statut commercial important et pouvant prétendre à toutes les facilités appropriées. Ces dernières lui seront déniées si la somme repasse sous le seuil du million de dollars en cas de prélèvement ou d'incapacité à maintenir l'avoir à ce niveau par de nouveaux placements dans les trois mois suivant un prélèvement.

### **Obligations à lots en dollars des États-Unis, 2002**

**L'obligation à lots en dollars des États-Unis 2002** est le plus récent des instruments de placement en devises introduits par le Ministère des finances à l'intention des émigrés bangladais. Annoncé en octobre 2002, il a été offert à partir de novembre 2002 (Gouvernement du Bangladesh, 2002).

- **Maturité, coupures des titres, intérêts :** Les obligations à lots en dollars des États-Unis viennent à échéance trois ans à partir de la date d'émission. L'obligataire a la possibilité de retirer les intérêts tous les six mois à un taux fixe de 7,5 pour cent l'an dans la monnaie du Bangladesh au taux de change USD/BDT en vigueur. Il peut aussi céder ses obligations avant l'échéance et se les faire payer avec intérêts selon les modalités suivantes :
- i) Sans intérêt durant la première année d'émission ;
  - ii) à 6,5 pour cent entre un an et deux ans ;
  - iii) à 7 pour cent entre deux ans et trois ans ;
  - iv) à 7,5 pour cent après trois ans.

Les titres sont émis en coupures de 500, 1 000, 5 000, 10 000 et 50 000 dollars ou toute autre coupure déterminée par le gouvernement. Le principal est payable en dollars des États-Unis au détenteur des titres ou à celui qui les détient en son nom. Il peut être réglé en monnaie du Bangladesh le cas échéant, mais les intérêts seront de toute façon payés dans cette monnaie.

- **Conditions requises :** Les obligations sont émises au nom d'un « détenteur de compte non-résident », à savoir un national bangladais disposant d'un compte bancaire en

devises qui réside à l'étranger ou d'une personne d'origine bangladaise ayant acquis une nationalité étrangère et résidant à l'étranger.

- Autorité émettrice : « L'autorité émettrice » des obligations est la Banque du Bangladesh, une filiale ou un concessionnaire au Bangladesh ou à l'étranger, ou toute autre entité désignée par le gouvernement. Un correspondant étranger d'une banque concessionnaire autorisée peut également agir en qualité d'autorité émettrice.

Source: Siddiqui (2005)

Hormis le Bangladesh, les seuls PMA ayant fait état d'instruments financiers susceptibles d'encourager le placement des fonds rapatriés est l'Ouganda. Des bons du trésor à court et à long terme sont offerts aux non-résidents à des fins d'investissement.

### *Formules incitatives*

Des pays de l'Asie du Sud-Est comme le Bangladesh, l'Inde et le Pakistan ont eux aussi mis en place des formules incitatives visant à susciter les rapatriements de fonds. Au Bangladesh, en 2002, les formules suivantes ont été offertes aux émigrés à la suite d'une série de réunions interministérielles :<sup>28</sup> exonération fiscale des sommes d'argent rapatriées par les canaux officiels ; fin de l'obligation du certificat d'identification fiscale (TIN) à l'achat de biens immobiliers au Bangladesh ; et durant la période du 1er juillet 2002 au 20 juin 2006, possibilité de placer toute somme d'argent dans les secteurs commercial et industriel sans avoir à se soumettre à une enquête gouvernementale sur la source des fonds. D'autres formules d'incitation ont été offertes aux émigrés s'intéressant à la création d'industries de type agricole au Bangladesh.

Un contingent a été fixé à l'intention des émigrés bangladais en ce qui concerne les projets immobiliers gouvernementaux et un millier de sites leur a été réservé. Des opportunités ont également été créées à leur intention afin de leur offrir des logements à faible coût. Les émigrés se voient accorder la préférence s'ils proposent de payer en dollars des États-Unis. Des primes spéciales sont en outre offertes aux émigrés qui se montrent désireux d'investir dans les secteurs des communications et des transports.

La Commission de privatisation a par ailleurs offert des taux plus avantageux aux émigrés bangladais qui rachètent des entreprises privatisées. Les formules proposées sont les suivantes:

- (i) 40 pour cent de réduction aux émigrés s'ils s'acquittent de la totalité du prix demandé dans les 30 jours.
- (ii) 20 pour cent de réduction s'ils s'acquittent de 75 pour cent du prix demandé dans les 30 jours.
- (iii) 5 pour cent de réduction supplémentaire si le paiement est fait en devises.

Le gouvernement a également décidé d'honorer les Bangladais non résidents importants qui investissent dans le pays. Un comité a été constitué pour élaborer une politique dans ce sens. Les émigrés qui investissent l'équivalent de 500 000 dollars en devises et qui rapatrient l'équivalent de 750 000 dollars se verront honorer du statut de Bangladais non résident important.

Au Pakistan, une série de formules incitatives ont été annoncées en 2001, reflétant l'importance que le gouvernement accorde aux rapatriements de fonds en tant qu'instrument du développement économique. Pour un montant minimal de fonds rapatriés (entre 2 500 et 10 000 dollars), les



Pakistanaïis r sïdant outre-mer se sont vu accorder un acc s privil gi    l' ducation sup rieure, au logement, ainsi que la possibilit  de b n ficier de l' mission d'actions, du libre renouvellement des passeports et de l'exemption des taxes   l'importation (pour 700 dollars par an).

### *Conseil et orientations*

Dans le cadre de l'orientation donn e avant leur d part aux travailleurs migrants, les organismes d' tat charg s de l'emploi outre-mer aux Philippines et au Sri Lanka conseillent les travailleurs sur la mani re de rapatrier leurs gains. L'Ouganda, le Bangladesh, le Mali, le Burkina Faso, l' thiopie et la Tanzanie sont les PMA qui fournissent des informations   leurs nationaux   l' tranger concernant les fili res et les co ts du rapatriement de fonds, essentiellement par l'interm diaire d'un site Internet, des banques nationales ou des ambassades.

Il est clair cependant que l'on pourrait faire beaucoup plus dans le domaine de la fourniture d'informations aux migrants concernant le co t r el des rapatriements de fonds et les diff rentes options de transfert disponibles dans les pays d'accueil.

### *Simplification des proc dures de transfert et  largissement des r seaux financiers*

Les banques nationales au Sri Lanka, au Bangladesh et en Inde ont ouvert des filiales dans les r gions o  se rendent les migrants et  tabli des comptes de correspondants avec les banques internationales afin d' largir leur r seau de services financiers. (Les grands organismes de transfert de fonds ont  largi leur r seau int rieur par le biais de partenariats avec des agents locaux et avec le service postal). La rationalisation des proc dures de transfert (tant en termes de simplification que de rapidit ) a permis une augmentation sensible des rapatriements de fonds effectu s par les fili res officielles au Bangladesh.

L'attente relativement longue pr c dant l'arriv e des fonds a  t  d sign e comme l'une des causes principales qui font que les  migr s optent pour des fili res non officielles.<sup>29</sup> En 2001, le minist re des finances a produit une circulaire   l'intention de toutes les banques commerciales nationalis es, leur faisant obligation de mettre les fonds rapatri s   la disposition de leurs clients dans les trois jours suivant la r ception des fonds ou de la traite. Les employ s de banque  taient menac s de mesures s v res si les fonds rapatri s restaient sans suite pendant un d lai plus long. Cette circulaire a effectivement  t  suivie de mesures concr tes. Quelques employ s des banques commerciales nationalis es ont  t  sanctionn s, les sanctions pouvant aller d'une assignation en justification   un transfert ou   une suspension temporaire.

Tant les banques commerciales nationalis es que les banques commerciales priv es ont  t  encourag es par la Banque du Bangladesh   introduire le syst me de transfert  lectronique des fonds (EFT). Celui-ci a permis de r duire le temps de transfert ainsi que les proc dures bureaucratiques. L'un des probl mes majeurs rencontr s par les migrants ayant un faible niveau d' ducation consistait   remplir correctement les documents pour le transfert et de s'acquitter correctement des droits en cas d'envoi d'un mandat-poste. Avec l'introduction du syst me EFT   plus grande  chelle, ces probl mes ont  t  r solus.

Par le pass , la remise des fonds rapatri s a pu prendre du retard  galement en raison du maintien desdits fonds dans le « compte nostro » des banques commerciales nationalis es pendant une p riode pouvant aller d'une   deux semaines. Cette fa on de faire avait pour but de produire

indûment des intérêts sur les fonds reçus. La Banque du Bangladesh a donné instruction à toutes les banques commerciales nationalisées pour qu'elles traitent quotidiennement les fonds rapatriés. Désormais, il est obligatoire de porter en compte les fonds rapatriés sur une base quotidienne. Grâce aux contrôles effectués sur la base de ces instructions, on a pu constater par exemple que la filiale d'une banque commerciale nationalisée avait, en l'espace d'un mois, reçu d'Arabie saoudite un total de 25 millions de dollars. Dès l'instant où les retards dus au maintien des fonds dans le compte nostro ont été supprimés, les délais d'exécution des transferts de fonds ont été considérablement réduits.

La Banque du Bangladesh a récemment autorisé l'ouverture de nouveaux bureaux de change dans les endroits connaissant une forte concentration de migrants bangladais. Cela a également permis de réduire au minimum l'attente due à l'examen minutieux des demandes pour l'établissement de relations correspondantes entre les banques étrangères et les bureaux de change d'une part et les banques commerciales privées et nationalisées d'autre part. Actuellement, 267 accords ont été conclus avec 96 bureaux de change dans différentes régions du monde. De plus, des banques commerciales privées sont autorisées à ouvrir des filiales dans de nouvelles régions (Sonali Bank et al, 2002).

Source: Siddiqui, 2005

### *Accès aux services des migrants en situation irrégulière*

Avec l'appui des gouvernements américain et mexicain, les cartes d'identité mexicaines (CIC) délivrées par les consulats aux États-Unis sont de plus en plus acceptées comme documents d'identification valables pour l'ouverture d'un compte bancaire aux États-Unis – donnant de ce fait aux migrants en situation irrégulière l'accès au secteur financier officiel. Les fonctionnaires mexicains ont négocié avec succès avec les banques et les organismes de transfert des États-Unis, de sorte que, depuis décembre 2001, environ 15 institutions bancaires et leurs filiales permettent aux migrants du Mexique – qu'ils soient ou non en situation régulière – d'ouvrir un compte bancaire sur présentation des cartes d'identité fournies par les consulats mexicains. Les familles des migrants restées au pays peuvent alors utiliser les cartes de prélèvement aux distributeurs pour retirer les fonds, moyennant un droit de trois dollars par transaction, soit nettement moins que les droits de transfert d'argent habituels.<sup>30</sup>

### *Politiques macro-économiques saines et cadre institutionnel*

Il est un fait reconnu par de nombreux experts sur le terrain que la mesure la plus importante que puissent prendre les gouvernements pour stimuler les rapatriements de fonds et réaliser leur potentiel en termes de développement est de créer un environnement politique sain, susceptible de réduire au minimum l'incertitude macro-économique et d'assurer la transparence et la normalisation des institutions financières. Il appartient aux gouvernements d'appliquer des politiques monétaires saines – ce qui suppose entre autres des taux de change correctement calculés, des taux d'intérêt réels positifs et la libéralisation des échanges. Cela ne suffit cependant pas. Les gouvernements doivent également mettre en place un cadre institutionnel pour la transmission sûre et à faible coût des fonds rapatriés et pour que la concurrence fonctionne et que tous les participants puissent opérer de façon appropriée. En parallèle avec ces formules d'incitation, les mesures les plus importantes que les gouvernements puissent prendre pour stimuler les rapatriements de fonds et réaliser leur potentiel de développement consistent à mettre

en place une politique saine et un cadre de droit propice aux afflux de capitaux, en ce compris les rapatriements de fonds.

Le Bangladesh est un bon exemple de PMA ayant pu, depuis le début du troisième millénaire, prendre diverses mesures proactives visant à encourager les rapatriements de fonds par les canaux officiels. Lorsque le septième gouvernement du régime parlementaire s'est réuni pour la première fois, la réserve de devises étrangères du pays ne dépassait pas 100 millions de dollars. Jugeant les conditions du crédit international peu engageantes, le gouvernement a désigné les rapatriements de fonds comme source potentielle d'accroissement de la réserve de devises. Depuis lors, il a entrepris des mesures concrètes de réforme afin d'en accroître l'afflux par les canaux officiels. Ces mesures de réforme peuvent être groupées en quatre grandes catégories. Il s'agit de réformes macro-économiques visant à rationaliser le processus de transfert, de la mise au point d'instruments de développement d'investissements lucratifs, de la mise en place d'une législation destinée à mettre un terme au blanchiment d'argent et de mesures destinées à favoriser l'entrée d'acteurs non traditionnels sur le marché des transferts de fonds rapatriés.<sup>31</sup>

#### **4. RENFORCEMENT DE L'IMPACT DES RAPATRIEMENTS DE FOND SUR LE DÉVELOPPEMENT**

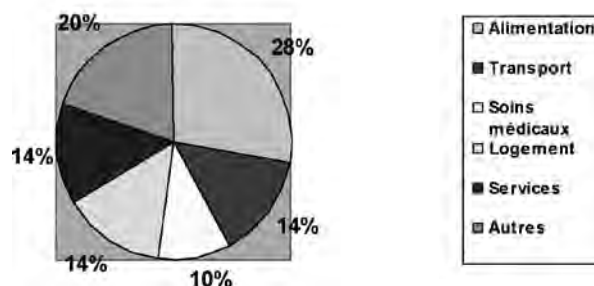
Comme cela a déjà été dit précédemment, on a vu naître récemment l'idée selon laquelle la migration et les rapatriements de fonds résultaient de décisions prises par des familles agissant au mieux de leurs capacités compte tenu des opportunités et des contraintes qui sont les leurs. On ne peut plus aujourd'hui défendre la vue simpliste selon laquelle les rapatriements de fonds conduiraient à une consommation « excessive », à une dépendance des importations, ou à un investissement « improductif » dans l'immobilier et le foncier. Désormais, les coûts potentiels des rapatriements de fonds sont perçus comme dérivant dans une large mesure de problèmes liés au risque moral.

Les rapatriements de fonds effectués par les migrants constituent une source importante de devises étrangères, permettant aux pays d'acquérir des importations vitales et de s'acquitter de leur dette extérieure. Par ailleurs, ces rapatriements de fonds jouent également un rôle important dans la lutte contre la pauvreté.<sup>32</sup> De plus en plus, on constate une prise de conscience du potentiel que représentent les rapatriements de fonds en termes de contribution au développement économique dans les pays exportateurs de main-d'oeuvre, tant au niveau local que régional et national. Dans la mesure où les fonds rapatriés sont des fonds privés, il ne s'agit pas de les envisager comme pouvant se substituer à l'aide publique au développement.

#### **5. USAGE DES FONDs RAPATRIÉS**

Au Guatemala, une enquête de l'OIM (2004) a révélé que 53 pour cent des fonds rapatriés étaient mis à profit pour les dépenses des ménages relatives aux besoins de base, tels que l'alimentation et l'habillement. 11 autres pour cent allaient à l'éducation et la santé. Pas moins de 36 pour cent étaient consacrés à l'épargne, à des objectifs économiques et à l'achat de biens (y compris des logements). Une étude récente consacrée aux rapatriements de fonds entre la République dominicaine et Haïti a montré qu'une large proportion de ces fonds étaient utilisés pour la satisfaction de besoins de base.

### Utilisation des fonds tranferés



Source – Encuesta Sobre Inmigrantes Haitianos en la Republica Dominicana

Dans les pays de l'ex-URSS (Tadjikistan, Moldova, Arménie), des études ont montré que les sommes allouées à l'épargne et à l'investissement étaient modestes. Au Tadjikistan (OIM, 2003), la migration de main-d'œuvre et les rapatriements de fonds n'ont conduit de manière générale ni à une accumulation individuelle de richesses ni à une accélération du rythme de développement des petites et moyennes entreprises. Cependant, en tant que stratégie de survie, la migration de main-d'œuvre a été un facteur crucial de stabilisation ayant permis de compenser les effets de la crise économique. (L'OIM et le PNUD ont lancé un projet pilote destiné à faire avancer les choses. Avec l'aide des organisations communautaires, les ménages qui bénéficient de rapatriements de fonds sont recensés, une formation est assurée dans les domaines du commerce, de la planification et de la gestion, et des prêts sont accordés pour compléter les investissements rendus possibles par les fonds rapatriés).

Là où le climat est propice aux investissements et où les rendements sont suffisamment attractifs, les migrants ont investi dans des instruments financiers axés sur le développement (bons d'équipement en Inde). On peut également citer les contributions philanthropiques (*Latino Hometown Associations aux Etats-Unis, diasporas malienne et sénégalaise*).

De l'avis de la plupart des experts, si l'on considère que les fonds rapatriés sont des fonds privés, les mesures axées sur le renforcement de l'impact qu'ils peuvent produire sur le développement devraient correspondre à ce que souhaitent à la fois les expéditeurs de fonds et ceux à qui ils sont destinés. Comme on l'a vu dans les sections 2 et 3 ci-dessus, les deux premières mesures devant permettre de renforcer l'impact des rapatriements sur le développement consistent premièrement à améliorer la collecte des données et la base de connaissances sur les rapatriements de fonds, et deuxièmement à promouvoir les mesures devant permettre de rendre les transferts moins coûteux, plus accessibles et plus sûrs. Troisièmement, il est possible de prendre des mesures plus directes pour renforcer cet impact aux niveaux micro et macro-économique dans les PMA, et améliorer le climat général d'épargne et d'investissement.

#### **a) Instruments financiers destinés à attirer les rapatriements de fonds, les investissements et les capitaux**

Comme cela a été dit à la section 2, les dépôts effectués par les Indiens non résidents ont été l'un des principaux moyens pour attirer l'épargne des migrants indiens. L'une des initiatives les plus importantes dans ce sens a été celle des obligations spécialisées à taux variable. Ainsi, deux obligations de ce type, *Resurgent India Bonds* (1998) et *Indian Millennium Deposits* (2000) ont permis de générer respectivement 4,2 et 5,51 milliards de dollars.

Le Bangladesh a lui aussi utilisé divers instruments financiers (décrits dans la section 2) pour attirer les capitaux de ses émigrés. L'Ouganda encourage ses ressortissants émigrés à investir dans des bons du trésor à court et à long terme et fournit des informations à sa diaspora concernant les opportunités d'investissement et les partenariats dans les initiatives de développement.

*Émission d'obligations garanties par des rapatriements de fonds sécurisés dans le temps.* Les obligations garanties par des rapatriements de fonds permettent aux pays de mobiliser des fonds à des taux d'intérêt plus faible sur les marchés internationaux des obligations. Plusieurs pays y ont recours : Brésil, El Salvador, Mexique, Panama et Turquie. Cette initiative pourrait toutefois être prématurée pour les pays dans lesquels les institutions financières n'ont pas suffisamment l'expérience de l'émission d'obligations sur les marchés internationaux. Il s'agit d'une idée qui mérite certainement l'intérêt, mais qui doit être évaluée avec prudence.<sup>33</sup>

## **b) Création d'entreprises et formules d'investissement pour migrants**

Les gouvernements des pays d'Asie exportateurs de main-d'œuvre ont mis au point des programmes spéciaux destinés tout à la fois à faciliter la réintégration des migrants qui rentrent au pays et à stimuler l'investissement et la création d'entreprises. Ces initiatives se sont faites principalement sous quatre formes :

- des facilités à l'importation de biens de capitaux et de matériaux bruts ;
- des conseils et une formation en matière commerciale ;
- le développement de l'esprit d'entreprise ;
- l'accès aux formules de prêt.

Au Tadjikistan, l'OIM et le PNUD ont entrepris un projet dans les communautés locales qui vient compléter à même hauteur, par une formation commerciale, des crédits et des conseils, les investissements rendus possibles par les rapatriements de fonds pour créer de toutes pièces des entreprises ou élargir celles qui existent.

## **c) Rapatriements de fonds effectués par le canal des banques**

Les intermédiaires financiers peuvent encourager les migrants à effectuer des dépôts et les canaliser vers des formules de prêt auxquelles peuvent avoir accès des petites et micro-entreprises existantes. En d'autres termes, les PMA qui exportent de la main-d'œuvre pourraient trouver intérêt à convaincre les institutions de micro-finance à susciter les rapatriements de fonds. Les banques, les coopératives de crédit et les institutions de micro-finance agréées sont bien placées pour obtenir que les rapatriements de fonds se répercutent positivement sur l'économie. Les rapatriements de fonds peuvent également être mis à profit pour favoriser les prêts au logement. Au Guatemala, le gouvernement et l'OIM ont entrepris de mettre sur pied un projet novateur visant à financer des logements à coût modéré pour les familles de migrants au moyen de fonds rapatriés, que vient compléter un subside au logement. Le Mali a fait savoir qu'il avait lui aussi mis au point un programme consistant à subventionner les logements à hauteur des fonds rapatriés.

Le marché des transferts de fonds par les canaux officiels en Haïti est surtout dominé par Western Union, Money Express et CAM. Même si ces sociétés prélèvent des droits importants et n'ont qu'un réseau rural médiocre, elles restent populaires, vraisemblablement parce que ceux qui souhaitent transférer des fonds ont confiance que ceux-ci parviendront à leurs destinataires.

En dehors de ces sociétés de transfert qui utilisent des canaux officiels, un nombre croissant de migrants basés en Amérique du Nord ont recours aux services de transfert Fonkoze, la banque alternative d'Haïti pour les pauvres qui se sont organisés. En 2004, un total de 7,3 millions de dollars de fonds rapatriés a été transféré par ce réseau alternatif. Fonkoze est la plus importante institution de micro-finance en Haïti offrant un éventail complet de services financiers aux pauvres des campagnes. Créé en 1994, Fonkoze peut aujourd'hui compter sur plus de 64 000 épargnants, plus de 26 000 emprunteurs actifs (dont 99 % de femmes) et 24 filiales réparties dans toutes les provinces du pays. Parmi les services offerts, il faut citer : (1) des prêts solidaires collectifs et individuels utilisés pour lancer ou élargir de petites entreprises, (2) des produits d'épargne destinés à satisfaire les besoins des pauvres, (3) des services de change permettant d'échanger des dollars américains contre des gourds haïtiens à un taux préférentiel, (4) des services de transferts d'argent permettant aux Haïtiens de l'outre-mer de transférer des fonds en Haïti à très faible coût, (5) des séances d'alphabétisation et de formation pour la tenue d'un petit commerce, et (6) des séances d'information sur la santé sexuelle et génésique. Pour transférer de l'argent, un émigré effectue simplement un envoi à une banque partenaire du New Jersey. Cet argent est ensuite transféré à un bureau Fonkoze en Haïti dans les 24 heures. Tous les bénéficiaires ont un compte d'épargne auprès de Fonkoze et reçoivent les fonds sur ce compte. Fonkoze offre plusieurs avantages uniques à leurs clients, et notamment : des frais peu élevés, des services dans les zones rurales, des dépôts directs sur un compte d'épargne et l'option offerte à ceux qui envoient les fonds de préciser certaines règles et de choisir les destinataires en dollars ou en monnaie locale.<sup>34</sup>

Un peu dans le même esprit, l'USAID travaille actuellement en Haïti, avec l'organisation internationale de micro-finance d'ACCION, SOGESOL, en offrant une assistance technique devant aider à analyser le potentiel de l'organisation à traiter les rapatriements de fonds, établir des plans commerciaux, acquérir l'infrastructure technologique nécessaire et mettre au point de nouveaux produits financiers, de nouvelles techniques et de nouveaux services à l'intention de leurs clients entrepreneurs. L'USAID assistera SOGESOL dans la conclusion d'accords avec des sociétés de transferts de fonds et l'établissement de liens avec des communautés émigrées et des associations de villes natales aux États-Unis. SOGESOL compte aujourd'hui plus de 7 000 clients et dispose d'un portefeuille actif de prêts de plus de 5 millions de dollars. 65 pour cent de leurs clients sont des femmes.<sup>35</sup>

#### **d) Associations de villes natales (HTA)**

Les associations latines de villes natales (*Hometown Associations* – HTA) aux États-Unis réunissent des personnes originaires de la même ville ou du même État dans le pays d'origine, pour leur permettre de garder le sens de la communauté tandis qu'ils s'efforcent de s'adapter au pays d'accueil. Habituellement, leur but principal est d'ordre social, et leurs activités peuvent être dirigées vers la ville natale. C'est peut-être les associations de villes natales du Mexique qui donnent le meilleur exemple et aussi le plus connu de la participation d'émigrés à tout un éventail d'activités tendant vers le développement. L'État mexicain de Zacatecas a mis sur pied l'un des programmes les plus anciens d'appariement de fonds. Deux autres États de ce pays ont suivi son exemple. Au titre de ces programmes, le Gouvernement mexicain fait équipe avec les associations de villes natales et d'autres intervenants pour éperonner le développement économique. Au départ, pour chaque dollar donné par les émigrés, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'État donnaient chacun un dollar. Depuis quelques années, l'administration municipale contribue elle aussi dans la même proportion. Les projets financés de cette façon sont

habituellement des projets qui doivent profiter à la communauté tout entière – c’est-à-dire des écoles, des dispensaires, des installations sanitaires et des travaux destinés aux collectivités.<sup>36</sup>

Parmi les PMA, le Mali et le Burundi sont les seuls pays qui ont rapporté avoir mis en place un système d’appariement de fonds pour les projets de développement local appuyé par la diaspora. Des groupes de Maliens et de Sénégalais en France ont déployé une certaine activité dans le but de financer des projets communautaires dans leur pays d’origine.<sup>37</sup> Dans la région de Kayes au Mali, des contributions de Maliens vivant en France ont permis de construire 60 pour cent de l’infrastructure.<sup>38</sup> Environ 40 associations de migrants maliens en France ont appuyé près de 150 projets en 10 ans, pour une valeur de 3 millions d’euros.<sup>39</sup>

### e) Politiques macro-économiques saines et cadre institutionnel

Comme cela a été dit à la section 3, la chose la plus importante que les gouvernements puissent faire pour stimuler les flux de rapatriement de fonds et réaliser leur potentiel en termes de développement est de créer un environnement politique sain, susceptible de réduire au minimum l’incertitude macro-économique et d’assurer la transparence et la normalisation des institutions financières. Les gouvernements doivent adopter des politiques monétaires saines – ce qui sous-entend notamment des taux de change correctement calculés, des taux d’intérêt réels positifs et la libéralisation des échanges. Mais cela ne suffit pas. Les gouvernements doivent également mettre en place un cadre institutionnel capable d’assurer en sécurité et à faible coût les transferts de fonds rapatriés, tout en veillant au respect d’une saine concurrence entre tous les participants. En parallèle avec les formules d’incitation précédemment évoquées, les mesures les plus importantes que les gouvernements puissent prendre pour stimuler les flux de rapatriement de fonds et réaliser leur potentiel de développement sont de créer un environnement politique et juridique sain, susceptible de favoriser les afflux de capitaux, et notamment les rapatriements de fonds.

Un indicateur de la stabilité du secteur financier peut être trouvé dans le degré d’utilisation des banques pour le dépôt de l’épargne. Comme l’indique le tableau 6, il ne semble pas que ce moyen soit très utilisé en Haïti, au Cambodge et en Afghanistan, d’après ce qui ressort de notre enquête dans les PMA.

TABLEAU 6  
RECOURS AUX BANQUES AUX FINS D’ÉPARGNE

Les gens déposent-ils leur épargne dans les banques ?	
Ouganda	Oui
Haiti	Non
Cambodge	Non
Bangladesh	Oui
Bénin	Oui
Mali	Oui
Afghanistan	Non
Burundi	Oui
Éthiopie	Oui
Lesotho	Oui
Tanzanie	Oui

En dehors de quelques pays, comme le montre la section trois, peu a été fait dans les PMA pour renforcer directement l'impact des rapatriements de fonds sur le développement. Il existe donc un vaste champ d'action pour des mesures spécifiques et des initiatives pilotes. Celles-ci devraient aller de pair avec l'encouragement de politiques macro-économiques saines et d'un cadre institutionnel capables de promouvoir tous les afflux financiers et l'investissement, en ce compris les rapatriements de fonds. La Banque mondiale a récemment fait valoir que les efforts visant à accroître les incitations à l'augmentation des flux et à les canaliser vers des usages plus productifs posaient davantage de problèmes que de réduire les coûts de transactions et d'améliorer le climat général de l'épargne et de l'investissement.<sup>40</sup> En effet, des pays tels que l'Inde ont fait la promotion des dépôts préférentiels des Indiens non résidents comme moyen de générer des devises et ont mis un terme au système de primes dès l'instant où les réserves de devises avaient de nouveau atteint un certain niveau. Toutefois, une mesure récente de taxation des intérêts sur les dépôts effectués par les Indiens non résidents semble avoir eu un effet néfaste sur ces dépôts, qui continuent de jouer un rôle important dans les transferts de l'épargne des émigrés indiens en dépit d'autres opportunités d'investissement.<sup>41</sup> Des programmes d'appariement de fonds tels que celui de Zacatecas au Mexique n'ont en fait pas été évalués de manière rigoureuse en termes d'impact sur le développement.

La mesure consistant à réduire les frais de transaction offre manifestement un grand potentiel et présente des avantages certains. Et améliorer le climat général de l'épargne et de l'investissement représente la meilleure option critique. Cependant, cette dernière est souvent un processus à moyen ou à long terme pour les nations. Entre-temps, les formules d'incitation et les opportunités spécifiques à l'intention des migrants que l'on souhaite de cette façon inciter à investir dans leur pays d'origine peuvent être utiles, surtout si la situation sur le plan du marché des changes est critique. De la même façon, s'il est vrai que l'on peut faire beaucoup plus en termes de renforcement des capacités des associations de villes natales et de leurs partenaires pour la mise en oeuvre effective de projets de développement et l'évaluation de la mesure dans laquelle les fonds nationaux sont détournés au profit de meilleurs usages, il fait peu de doute que la mobilisation des contributions philanthropiques des organisations de la diaspora pour le développement des communautés locales est une mesure positive.

## 5. CONCLUSIONS

Dans la mesure où les fonds rapatriés sont des fonds privés, il existe essentiellement deux parties prenantes – la personne qui envoie les fonds et celle qui les reçoit. Entre les deux, on trouve toute une série d'acteurs – les intermédiaires du processus de transfert, les gouvernements des pays d'accueil et de départ responsables du cadre politique, de la supervision et de la facilitation des transferts, et les institutions s'occupant de recherche et soucieux de renforcer l'impact des rapatriements de fonds sur le développement. De toute évidence, les gouvernements des PMA sont des acteurs importants, compte tenu du rôle potentiel que les rapatriements de fonds peuvent jouer dans la lutte contre la pauvreté.

Pour commencer, les auteurs reconnaissent le rôle positif que les rapatriements de fonds jouent dans les PMA en tant que source de devises et en tant qu'instrument procurant à de nombreux ménages bénéficiaires une source de revenus leur permettant de répondre à leurs besoins de base. On constate en outre une prise de conscience croissante du potentiel qu'offrent les rapatriements de fonds en termes de contribution au développement économique dans les pays exportateurs de main-d'oeuvre, aux niveaux local, régional et national.



De nombreux PMA alimentent activement les migrations internes, régionales et intercontinentales, et ils continueront de le faire au moins à moyen terme. De même que les migrations sont à l'origine des rapatriements de fonds, ces derniers continueront à jouer un rôle important en tant que source de financement des PMA. La question qui se pose, en particulier pour ces derniers, est de savoir comment renforcer l'impact des rapatriements de fond sur le développement ?

Les deux premières étapes du renforcement de l'impact des rapatriements de fonds sur le développement sont : (a) l'amélioration de la collecte des données et de la base de connaissances relatives au rapatriement de fonds, et (b) l'encouragement de mesures devant permettre de rendre les processus de transfert moins coûteux, plus accessibles et plus sûrs. Enfin, des mesures peuvent être prises pour renforcer plus directement l'impact des rapatriements de fonds sur le développement aux niveaux micro et macro-économique dans les PMA.

L'usage des rapatriements de fonds en tant que ressource du développement dans les pays exportateurs de main-d'oeuvre exige de meilleures informations et de meilleures données sur les rapatriements de fonds, sur l'usage qui en est fait, les mécanismes de transfert, les bonnes pratiques, les attitudes et les préférences en matière d'épargne et d'investissement. La collecte de données dans la plupart des PMA est à l'heure actuelle peu satisfaisante, mais il existe des moyens d'y remédier :

- Mettre en place un mécanisme centralisé de collecte de données et de notification à l'intention des banques et des grands organismes de transfert de fonds, afin que les flux rapatriés puissent être consignés et mesurés.
- Mener des enquêtes utiles auprès des ménages afin d'évaluer les types de services pouvant être offerts dans ce domaine et leur efficacité, le volume des fonds rapatriés par les canaux informels, ou encore l'utilisation et l'impact des fonds rapatriés.
- Procéder à un échange de bonnes pratiques entre décideurs, sociétés de transfert de fonds, banques et organismes de micro-finance.

En réduisant les frais encourus lors des rapatriements de fonds et en assurant un meilleur accès de ceux qui transfèrent des fonds à des services rentables, rapides et sûrs, non seulement on avantagerait les migrants, mais aussi on augmenterait potentiellement le volume des fonds pouvant être rapatriés et mis à la disposition des bénéficiaires dans les PMA. Il y aurait largement de quoi faire dans la plupart des PMA pour mettre en place des services plus efficaces et plus sûrs.

Dans cette optique, les mesures pouvant être prises dans les PMA sont les suivantes :

- Promouvoir la régularisation du secteur des transferts informels par l'enregistrement et la consignation des rendements.
- Promouvoir de saines politiques macro-économiques et favoriser le renforcement de capacités dans le secteur financier, ainsi que le travail consistant à rendre compte. Ceci suppose la mise sur pied de cadres de réglementation clairs et simplifiés concernant la gestion des devises étrangères et la libéralisation du régime de change.
- Introduire des mesures visant à approfondir et élargir le marché des devises étrangères et à offrir des services bancaires spécialisés aux non-résidents ; faire participer un plus grand nombre d'institutions bancaires et autres institutions financières au transfert des fonds rapatriés ; renforcer l'accès aux services bancaires, à la fois dans les pays sources et dans les pays bénéficiaires, afin de réduire les frais et de renforcer les efficacités.
- Renforcer la communication et les relations de manière générale avec les diasporas dans les différents pays.

- Transformer et adapter les systèmes de transfert officiels, de façon à les rendre plus rapides, plus flexibles et plus rentables, et surtout plus intéressants aux yeux des migrants et des ménages bénéficiaires qui ont davantage tendance à se tourner vers les canaux informels.
- Nouer de nouveaux liens entre la technologie de l'information et les systèmes de transfert financier afin de réduire le coût des rapatriements de fonds, en tenant compte des meilleures expériences acquises aux niveaux national et international.
- Nouer de nouveaux liens entre la technologie de l'information et les systèmes de transfert financier afin de réduire le coût des rapatriements de fonds, en tenant compte des meilleures expériences acquises aux niveaux national et international.
- Diffuser des informations sur les services et les options en matière de rapatriement de fonds moyennant un travail d'orientation précédant le départ et par le biais de centres de ressources pour migrants dans les pays de destination.
- Renforcer la coordination entre le ministère des finances, le ministère de l'emploi, les grandes institutions financières et autres agences compétentes, selon les besoins, concernant la migration de main-d'œuvre et les rapatriements de fonds auxquels elle donne lieu.
- Assurer des services consulaires plus performants à l'intention des migrants, notamment en constituant des bases de données et en offrant des documents d'identité sûrs en vue de faciliter l'utilisation des canaux officiels de rapatriement de fonds.

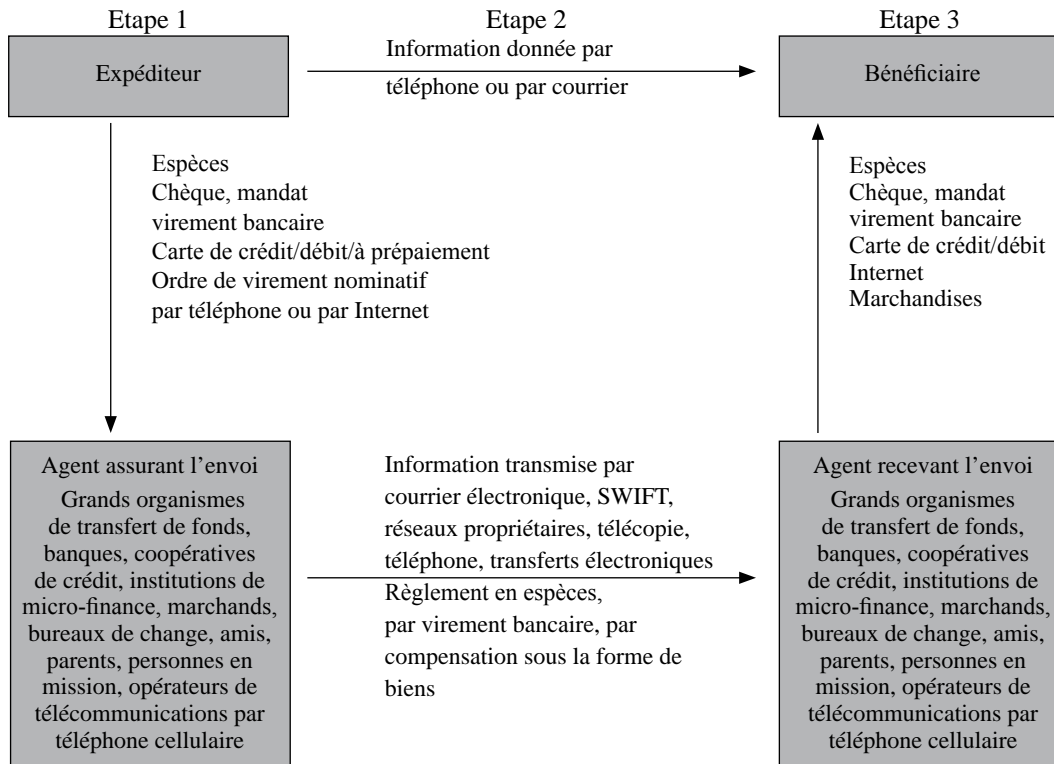
Il faut prendre conscience de ce que les rapatriements de fonds non seulement procurent des rentrées de devises qui peuvent être mises à profit pour financer le déficit extérieur ou la balance des opérations courantes, mais concourent également à des investissements productifs et au développement social. Sachant que les fonds rapatriés sont des fonds privés, leur potentiel en termes de développement dans les PMA peut être accru par les moyens suivants :

- L'identification de moyens productifs et viables d'investissement, notamment en facilitant la création d'entreprises directement par les migrants ou par des mécanismes intermédiaires, en transférant l'épargne via des comptes de dépôt et des obligations spécialisées et en proposant des formules de prêt aux migrants et à leurs familles, notamment pour le logement ;
- La formulation de politiques aptes à renforcer la contribution des associations de migrants en faveur du développement de leur pays d'origine.

Les auteurs constatent que les rapatriements de fonds et les migrations, notamment la migration de main-d'œuvre, sont étroitement liés. La gestion efficace de la migration de main-d'œuvre, y compris la protection des travailleurs migrants vulnérables, le renforcement des opportunités légales en matière de migration de main-d'œuvre et la coopération entre Etats sont autant de facteurs qui contribuent à accroître les flux de rapatriement de fonds, ou inversement, à les réduire. Il n'entraîne pas dans l'intention des auteurs de faire plus qu'introduire la question, ce qui n'enlève rien à son importance et aux interrelations précédemment évoquées.

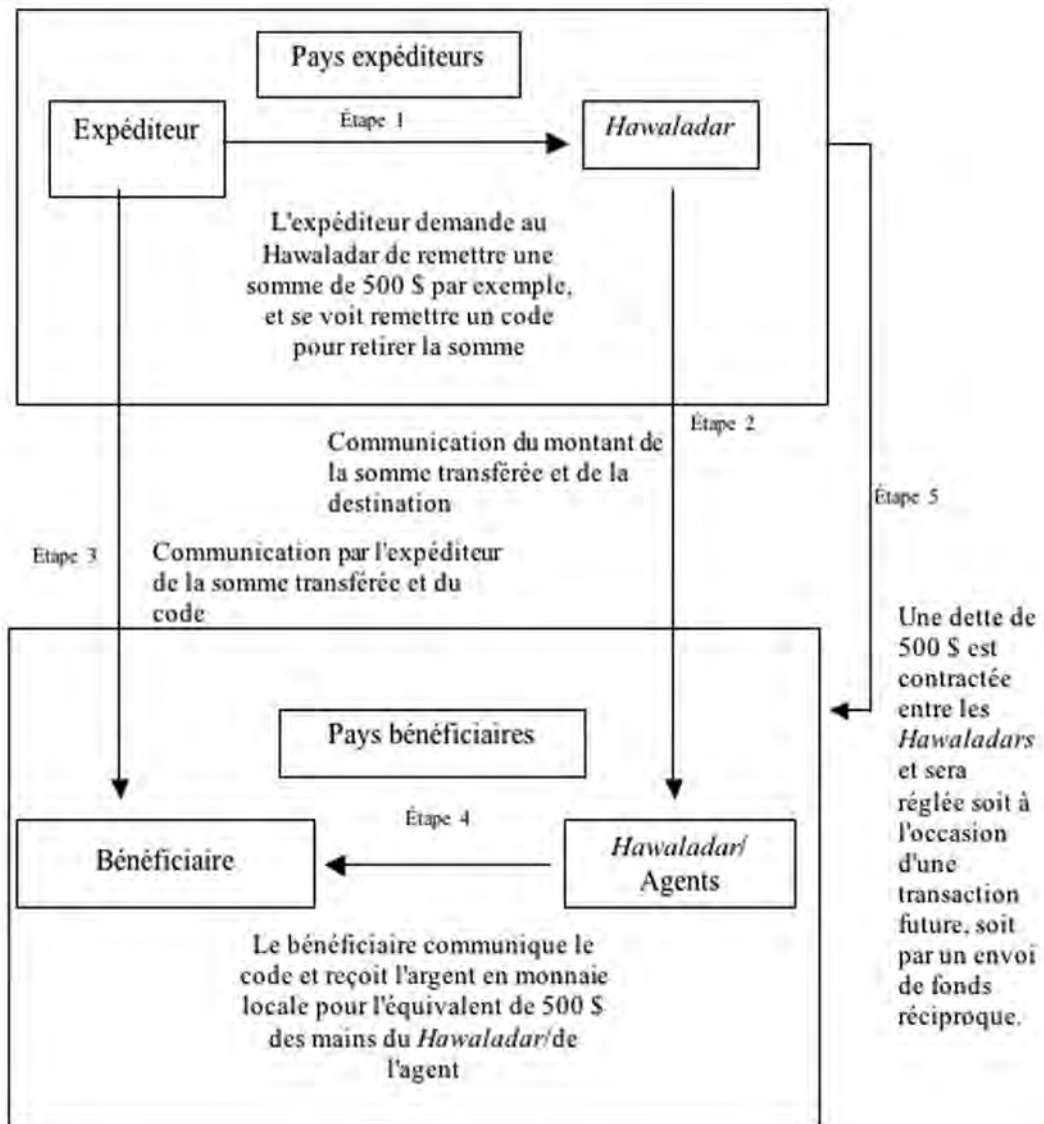
## ANNEXE

Figure 1 – Schéma de transaction à quoi donnent lieu les rapatriements de fonds.



Source: Banque mondiale, 2006.

FIGURE 2 - FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME HAWALA



Source: Uday Kumar Varma and S.K. Sasikumar, 2005.

## BIBLIOGRAPHIE

de la Garza, R.O., et B. L. Lowell, (eds)

2002 *Sending Money Home: Hispanic Remittances and Community Development*, Rowman and Littlefield, Oxford.

OIT

2004 *Report VI: Towards a Fair Deal for Migrant Workers*, Conférence internationale du travail, OIT, Genève.

OIM

2003 *Etat de la migration dans le monde de 1003 : Challenges and Responses for People on the Move*, Série des rapports sur l'état de la migration dans le monde Vol.2.

Isern, J., R. Deshpande, et J. van Doorn

2004 *Crafting a Money Transfers Strategy: Guidance for Pro-Poor Financial Service Providers*. The Consultative Group to Assist the Poor (GCAP), 25 octobre.

Mutume, G.

2005 *Workers' Remittance: A Boon to Development*, Africa Renewal, UNDPI, New York, octobre.

Ofwono, N.

2004 *Review on Remittances by Ugandans in the Diaspora*, OIM, Kampala.

Petree, J.

2005 *Haiti Country Briefing Paper*, OIM, Genève.

Puri S., et T. Ritzema

1998 *Migrant Worker Remittances, Micro-finance and the Informal Economy: Prospects and Issues*, Social Finance Unit, document de travail 2., OIT, Genève

Qorchi Mouammad, S.M. Maimbo, et J. F. Wilson

2003 *Informal Fund Transfer Systems An Analysis of the Informal Hawala System*. FMI, Washington, D.C.

Roberts, B.

2004 *Remittances in Armenia: Size, Impacts, and Measures to Enhance their Contribution to Development*. USAID, Erevan.

Russel, S.S.

2002 *Migration and Sustainable Development – the Remittances Link*, Remarques à propos de la session de fond de l'ECOSOC. 2 juillet.

Sander, C.

2003 *Capturing a Market Share? Migrant Remittance Transfers and Commercialization of Microfinance in Africa*. Bannock Consulting, Londres.

Sander C., and S.M. Maimbo

2005 *Migrant Remittances in Africa: A Regional Perspective*, Banque mondiale, Washington D.C.

Sethi, M.

2005 Migration trends in SSA , *World Migration 2005: Costs and Benefits of International Migration*, Série des rapports de l'OIM sur l'état de la migration dans le monde Vol.3. Genève

Saddiqui, T.

2005 "Migrant workers remittances – flows, utilization, policies and prospects, the case of Bangladesh", *Migration in Asia: Protection of Migrant Workers, Support Services and Enhancing Development Benefits*, OIM, Geneva.

Sparreboom, T., and P. Sparreboom-Burger

1996 *Migrant Worker Remittances in Lesotho: A Review of the Deferred Pay Scheme*, Document de travail 16, OIT, Genève.

US Agency for International Development (USAID)

2004 “Remittances in USAID”, Web-based background paper, 26 June 2004.

Varma, U.K., and S.K. Sasikumar

2005 “External migration and remittances: trends, policies, impact and development potential: the Indian case”, *Labour Migration in Asia: Protection of Migrant Workers, Support Services and Enhancing Development Benefits*, OIM, Genève.

World Bank

2003 *A Proposed Framework to Analyze Informal Funds Transfer Systems* (Draft).

2006 *Global Economic Prospects, Economic Implications of Remittances and Migration*, Washington, D.C.

- 
- <sup>1</sup> Banque mondiale, *Perspectives pour l'économie mondiale 2006*, Implications économiques des rapatriements de fonds et des migrations, 2006, Washington D.C.
- <sup>2</sup> Ibid.
- <sup>3</sup> Roberts, Bryan, *Remittances in Armenia: Size, Impacts, and Measures to Enhance their Contribution to Development*, USAID, Erevan, 2004.
- <sup>4</sup> Ibid.
- <sup>5</sup> OIM, *World Migration 2003 : Challenges and Responses for People on the Move*, Série des rapports de l'OIM sur l'état de la migration dans le monde Vol.2, Genève.,
- <sup>6</sup> OIT, Rapport VI, « Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée », Conférence internationale du travail, Genève, 2004.
- <sup>7</sup> OIT, 2004
- <sup>8</sup> Sethi, Meera. "Migration trends in SSA" in *World Migration 2005: Costs and Benefits of International Migration*, série World Migration Report de l'OIM Vol.3, Genève.
- <sup>9</sup> Sander, Cerstin. *Capturing a Market Share? Migrant Remittance Transfers and Commercialisation of Microfinance in Africa*, Bannock Consulting, Londres, 2003, où est cité Brown (1982) in Puri et al, 1999.
- <sup>10</sup> Sander, 2003.
- <sup>11</sup> Saddiqui, Tasneem. "Migrant workers remittances – flows, utilization, policies and prospects, The Case of Bangladesh", *Migration in Asia : Protection of Migrant Workers, Support Services and Enhancing Development Benefits*, OIM, Genève : 2005.
- <sup>12</sup> Banque mondiale, 2006.
- <sup>13</sup> Ibid.
- <sup>14</sup> Ibid.
- <sup>15</sup> El Qorchi, Mohammad, Maimbo Samuel M, Wilson John F, *Informal Fund Transfer Systems An Analysis of the Informal Hawala System*, FMI, Washington D.C. 2003.
- <sup>16</sup> Banque mondiale, 2006. Uday Kumar Varma and S.K. Sasikumar, "External Migration and remittances: trends, policies, impact and development potential. The Indian case", *Labour Migration in Asia: Protection of Migrant Workers, Support Services and Enhancing Development Benefits*, OIM, Genève : 2005.
- <sup>17</sup> Lara, Erasmo, *Encuestas Sobre Inmigrantes Haitianos en Republica Dominicana*, FLACSO Dominican Republic : 2004.
- <sup>18</sup> Saddiqui (2006).
- <sup>19</sup> Orozco (2003) cité dans : Banque mondiale., *A Proposed Framework to Analyze Informal Funds Transfer Systems (Draft) 2003*.
- <sup>20</sup> Sanders, 2003.
- <sup>21</sup> Banque mondiale, 2006.
- <sup>22</sup> Voir le site Internet Fonkoze ([www.fonkoze.org](http://www.fonkoze.org)).
- <sup>23</sup> Isern Jennifer, Deshpande Rani, van Doorn Judith, *Crafting a Money Transfers Strategy: Guidance for Pro-Poor Financial Service Providers*, the Consultative Group to Assist the Poor (GCAP), 25 octobre 2004.
- <sup>24</sup> Puri, Shivani, Ritzema, Tineke, *Migrant Worker Remittances, Micro-finance and the Informal Economy: Prospects and Issues*, Social Finance Unit, document de travail 21, OIT, Genève, 1998.
- <sup>25</sup> Une description de ce système de paie différée est donnée par Sparreboom, Theo and Sparreboom-Burger, Pete. *Migrant worker remittances in Lesotho: A Review of the Deferred Pay Scheme*, document de travail 16, OIT, Genève.
- <sup>26</sup> Uday Kumar Varma et S.K. Sasikumar, 2005.
- <sup>27</sup> Ibid.
- <sup>28</sup> Saddiqui, 2005.
- <sup>29</sup> Saddiqui, 2005.
- <sup>30</sup> Sharon Stanton Russel, *Migration and Sustainable Development – the Remittances Link*, Remarques à propos d'une session de fond de ECOSOC, 2 juillet 2002.
- <sup>31</sup> Saddiqui, 2005.
- <sup>32</sup> Ibid.
- <sup>33</sup> Roberts, 2004.
- <sup>34</sup> Site Internet Fonkoze ([www.fonkoze.org](http://www.fonkoze.org)).
- <sup>35</sup> Rapatriements de fonds USAID. Le document est posté sur le site Web, 26 juin 2004.
- <sup>36</sup> Rodolfo O. de la Garza and Briant Lindsay Lowell (ed). *Sending Money Home: Hispanic Remittances and Community Development*, Rowman and Littlefield, Oxford, 2002.
- <sup>37</sup> Sander, Cerstin et Maimbo Samuel M. *Migrant Remittances in Africa: A Regional Perspective*, World Bank, Washington D.C. 2005.
- <sup>38</sup> Mutume, Gumisal, *Workers' Remittance: a Boon to Development, Africa Renewal*, UNDP, New York, octobre 2005.
- <sup>39</sup> Ibid.
- <sup>40</sup> Banque mondiale, 2006.
- <sup>41</sup> Uday Kumar Varma et S.K. Sasikumar, 2005.